



Programmation des loisirs intermunicipaux – Hiver 2016

PÉRIODE D'INSCRIPTION : Lundi 25 janvier au vendredi 29 janvier, midi

Comment s'inscrire : Pour s'inscrire, il suffit de télécharger la fiche d'inscription sur le site web de la municipalité d'Eastman au www.eastman.quebec et la retourner par la poste ou en personne à **L'Hôtel de ville d'Eastman située au 160 chemin George-Bonnallie, Eastman (Québec) J0E 1P0**. Les heures d'ouverture sont les suivantes : 9h à 12h et 13h à 16h. Toutes les fiches reçues avant le début de la période d'inscription seront traitées uniquement à compter du lundi 25 janvier sans tenir compte de la date de réception initiale, ni priorité.

Mode de paiement : Le paiement complet est exigé au moment de l'inscription. Pour des raisons de logistique*, il est préférable de payer par chèque libellé au nom de la Municipalité d'Eastman sinon, les paiements en argent comptant sont également acceptés. **Aucun remboursement après le début des cours.**

* En cas d'annulation, nous pouvons simplement annuler votre chèque. Payer en argent comptant vous oblige à revenir chercher votre paiement au bureau municipal.

Frais de retard : 20\$ pour toutes les inscriptions reçues après le vendredi 29 janvier, midi.

Confirmation des cours : Dès la semaine du 2 février, il sera possible de consulter sur le site web de la municipalité d'Eastman la grille des activités offertes et annulées. Aucun appel téléphonique ne sera fait, ni courriel envoyé. Il est de votre responsabilité de consulter le site web.

École du Val-de-Grâce : Tous les cours ont lieu dans le gymnase (accès par la dernière porte de la cour d'école). Les portes ouvrent automatiquement 15 minutes avant chaque cours et se referment automatiquement 15 minutes après le début de chaque cours. **Il est strictement interdit de fumer dans l'établissement ou à proximité de l'établissement.**

Pour toutes questions, communiquez avec la responsable au 450-297-3440, poste 30

AVIS IMPORTANT

Tarifs : Veuillez prendre note que les tarifs des activités du comité inter municipal sont dorénavant sujets aux taxes (TPS et TVQ) ce qui explique l'augmentation des coûts pour les activités des adultes.

Reçu : Dès janvier 2016, des reçus seront remis uniquement aux activités pour enfants.

Session d'automne 2016 : Le comité observe depuis quelques sessions une baisse du taux de participation pour les activités offertes depuis maintenant plusieurs années. Afin de garder la programmation active, vivante et aux couleurs de vos intérêts et besoins, vous recevrez au cours des prochains mois une invitation à remplir un sondage. Vos réponses, commentaires et suggestions seront très importants le moment venu et c'est pourquoi le comité tient à vous remercier de votre future collaboration.

LUNDI		MARDI			
Yoga – 92\$ 14 mars au 16 mai (10)		Badminton - 69\$ 9 fév. au 26 avril (12)			
19h30 à 21h00 Intervenante : Nicole Dumont Note(s) : 14 ans+ / min 15 et max 30 / Apportez votre tapis de Yoga		1er service : 18h00 à 19h30 2e service : 19h30 à 21h00 Surveillant Note : min 4 et max 8 pers / service			
MERCREDI		JEUDI		SAMEDI	
Arts martiaux mixtes - 60\$ 10 février au 27 avril (12)		Badminton - 69\$ 11 fév. au 28 avril (12)		Yoga – 92\$ 19 mars au 21 mai (10)	
19h00 à 20h30 7-12 ans Intervenante : Marc-Antoine Boudreau Note : Groupe de 10 pers. requis		1er service : 18h00 à 19h30 2e service : 19h30 à 21h00 Surveillant Note : min 4 et max 8 / service		10h00 à 11h30 Intervenante : Nicole Dumont Note : 14 ans + / min 15 et max 30 / Apportez votre tapis de Yoga	

Bonne session !